



# ORGUEIL FLASH INFO



JUILLET 2016

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

AGENDA

## Le Mot de Madame le Maire

Cinq mois se sont écoulés depuis la mise en place de vos nouveaux élus ; cinq mois très intenses durant lesquels différents dossiers ont été repris :

La nouvelle station d'épuration va être éloignée des habitations et son accès créé route du Vigné ; les demandes de subventions ont été optimisées, la mise en service pourrait se faire en avril 2017 (sous réserve de bonnes conditions climatiques).

Un état des lieux des bâtiments communaux a été fait, une étude est en cours pour en réhabiliter certains ; des travaux pour la mise en accessibilité commenceront d'ici la fin de l'année.

De nombreux contacts ont été pris avec les services de l'Etat, du Conseil Départemental, de la CCTGV, pour gérer au mieux l'urbanisation de notre commune.

Des réunions de travail avec différents partenaires permettent d'avancer sur l'aménagement du patrimoine foncier au centre du village. L'installation du « Carretou » est un premier signe de cette volonté de redynamiser le centre bourg.

La plupart des associations ont été reçues et un dialogue engagé. Des partenariats ont été lancés avec certaines associations : activités périscolaires, nettoyage nature...

Un grand travail d'équipe (parents, enseignants, employés communaux, élus) a été mis en place à l'école pour améliorer les services de la restauration et du périscolaire.

La communication fait partie des priorités de notre nouvelle équipe, ainsi le site internet est régulièrement actualisé et une page facebook est née. Les élus n'hésitent pas à rencontrer les habitants pour donner des éléments d'explication et clarifier les situations.

La commune s'est aussi repositionnée au sein de la communauté des communes et de ses diverses compétences.

Bien-sûr toutes les décisions qui sont prises sont validées par le conseil municipal en tenant compte des disponibilités budgétaires.

Cependant le plus grand changement que beaucoup d'entre vous ont pu remarquer réside dans un véritable travail d'équipe.

Je dis un grand merci à l'ensemble des adjoints et des conseillers qui se rendent disponibles et travaillent sans relâche sur les différents dossiers.

Merci aussi à l'ensemble du personnel communal qui a su s'adapter à ce changement de fonctionnement et qui est force de propositions ; merci aux bénévoles des associations qui adhèrent et aident à la réalisation des propositions municipales.

Je souhaite à chacun d'entre vous de passer un bel été.

Madame C. VILLAIN, Maire d'Orgueil

### ✚ Rentrée scolaire

Le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016

### ✚ Forum des Associations

Le dimanche 04 septembre de 09h à 12h à la Salle des fêtes

### ✚ Fête locale

les 16, 17 et 18 septembre 2016, Place de la Salle des Fêtes

### ✚ Grand concours photos

Un concours photos est organisé de juillet à décembre 2016 sur le thème « Orgueil vu par les Orgueillois ». Pour tous renseignements : [www.orgueil.fr](http://www.orgueil.fr)

### ✚ 3<sup>e</sup> concours d'épouvantails

A l'occasion de la prochaine Fête de la citrouille le 3<sup>e</sup> concours d'épouvantails sera organisé ; Renseignements et inscriptions avant le 09/10/2016 : [www.laruchedorgueil.fr](http://www.laruchedorgueil.fr)

## Cadre de vie

### Economie

Le Carretou a ouvert fin avril 2016 pour notre plus grand bonheur.

Nicolas et Karine, gérants d'Orgueil Café, souhaitent reprendre l'activité pizzas au feu de bois. Pour cela la mairie met tout en œuvre pour reconstruire la cheminée enlevée lors de la réfection de la toiture en 2013.

### Aménagement du centre-bourg

Les demandes de subventions sont en cours pour le financement de l'aménagement du centre bourg.

### Urbanisme

Un bilan chiffré des permis de construire et des divisions parcellaires ces dernières années met en lumière que nous avons en moyenne une quinzaine de permis de construire par an. L'accroissement de population prévu par le PLU à l'horizon 2025, 1800 habitants, sera certainement atteint dès 2018.

### Environnement

Deux petites bandes de fleurs ont été semées à l'entrée et à la sortie du village, et si le soleil veut bien se décider à briller, nous aurons bientôt un peu de couleurs ! D'autres semis sont prévus pour l'automne.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche de gestion des espaces extérieurs plus respectueuse de l'environnement, associées à une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Les 07, 26 et 27 juillet 2016 des coupures d'électricité sont prévues dans le cadre du chantier d'enfouissement de la ligne aérienne Haute Tension ; les poteaux en béton seront enlevés en totalité sauf s'ils se trouvent sur l'accotement auquel cas ils seront sciés.

## Enfance et jeunesse

### De nouveaux horaires pour l'école

Le mercredi, l'école se terminera à 11h. De 11h à 12h, les enseignantes proposeront leurs APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) et les agents municipaux un Temps d'Animation. Le transport scolaire se fera à 12h, la municipalité ayant obtenu en accord avec le Conseil Départemental 82 une modification des horaires du bus.

Autre changement : les enfants pourront profiter d'une pause méridienne de 2h même le vendredi. 185 élèves sont inscrits pour l'année scolaire 2016-2017.

### Jeux

Un aménagement des deux cours de l'école, ludique et évolutif, échelonné sur 3 années, a été élaboré en concertation avec les élus, les agents et les enseignantes. Et, dès la rentrée 2016, une structure de jeu sera installée dans la cour maternelle ; un panneau de basket et une table de ping-pong égayeront la cour élémentaire.

### Cantine

La municipalité n'a pas augmenté le prix du repas (2,70 €), mais de nombreuses adaptations ont été mises en œuvre avec les agents afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants (réorganisation des espaces, acquisition de matériel adapté, attention particulière portée aux petites sections de maternelle, prise des repas de certains agents avec les enfants...).

Le personnel municipal sera renforcé à la rentrée prochaine pour améliorer le service et deux services civiques seront recrutés spécifiquement pour l'accompagnement des enfants sur les temps périscolaires.

Une « commission cantine », composée des représentants de la municipalité, des agents, des parents d'élèves, des enfants et du prestataire est prévue dès la rentrée afin qu'une réelle collaboration soit instaurée. Elle se réunira régulièrement afin de faire des retours sur la prestation et d'adapter les menus proposés.

### Projet éducatif territorial (Pedt)

Les réunions d'évaluation du projet ont relevé une année scolaire plutôt réussie en termes d'animations périscolaires, encadrées par des intervenants de qualité (pétanque, ACCA, sophrologie, rugby, lectures de contes...). Le nouveau projet pour les années à venir va enregistrer de nombreuses améliorations des conditions d'accueil des enfants pendant la garderie et la restauration scolaire. L'ouverture de la salle périscolaire en novembre prochain y participera.

A noter que les agents municipaux sont pleinement impliqués dans toutes les adaptations apportées.

L'objectif à terme est de faire évoluer la garderie en accueil de loisirs.



Initiation à la pétanque

## Associations

### Associations

L'Association Intercommunale Départementale Pour l'Aide au Développement et l'Animation des Vallées du Tarn et du Tescou (AIDPADAV) s'est prononcée en faveur de l'achat d'un podium de 72 m<sup>2</sup> qui sera financé par les communes participantes (dont Orgueil) sur 4 ans. Les demandes de subventions des diverses associations communales ont été étudiées, présentées et votées lors du CM du 09/06/2016.

## Communication

### Communication

Le site Internet officiel de la commune d'Orgueil ([www.orgueil.fr](http://www.orgueil.fr)) a été relooké et des rubriques sont apparues comme la rubrique à'brac et la boîte à idées ; cette dernière a été créée pour recueillir sans modération toutes vos suggestions. Elle se trouve dans les liens directs.

Une page facebook a vu le jour au printemps ; elle permet de suivre l'actualité de la commune et de réagir. N'hésitez pas à y poster commentaires, questions, petites annonces locales... cette page est aussi la vôtre !

Un grand concours photos intitulé « bien vivre à Orgueil » est organisé de juillet à décembre 2016 ; les photos sélectionnées fin janvier 2017 formeront le bandeau déroulant du site (le règlement est sur le site).

### Affaires sociales

Une aide au financement du transport scolaire pour tous les collégiens et les lycéens domiciliés à Orgueil a été actée lors du Conseil Municipal du 18/04/2016 ; elle est de 9,20 euros, soit 10 % du tarif global fixé par la Conseil Départemental euros.

Cette somme sera automatiquement déduite lors du paiement auprès du transporteur. Pour les enfants qui fréquentent l'école publique d'Orgueil la participation communale est de 61,33 euros soit 67 % de la somme globale.

Le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) s'est réunie pour la première fois le 14 avril. La prochaine réunion est prévue le 07 juillet 2016 afin de fixer les orientations prioritaires qui seront développées.

### CHANGEMENTS

Lors du Conseil Municipal du 11 mai une indemnité de fonction a été attribuée à l'unanimité à Mr Costaperaria conseiller municipal délégué à la voirie.

Mme A. Rivera, Secrétaire administrative en mairie a demandé une mutation en janvier 2016. Elle prendra ses fonctions à la mairie de Septfonds en septembre.

Mme C. Mandrou la remplacera progressivement à partir du mois de juillet.

## CCTGV

### Nouvelle intercommunalité

La fusion programmée de notre Communauté de communes du Terroir de Grissoles et Villebrumier (CCTGV) avec celles de Garonne-Canal et de Pays de Garonne et Gascogne est en cours de validation. À sa demande, la commune de Reyniès devrait quitter la CCTGV pour rejoindre la Communauté de communes du Grand Montauban.

### Mobilité

Un chargé de mission a été recruté pour permettre la création de pistes cyclables et mettre en œuvre un service de transport à la demande.

### PLAN CANICULE

Comme chaque année, du mois de juin à la fin du mois d'août, le plan canicule est mis en place. Il est prévu pour venir en aide aux personnes âgées de plus de 65 ans qui le désirent. Pour en bénéficier il suffit de s'inscrire sur le registre prévu à cet effet en mairie. L'imprimé est téléchargeable sur le site. -[www.orgueil.fr](http://www.orgueil.fr)-

Pour plus de renseignements appeler la mairie au 05 63 30 51 50

## Infrastructures

### Bâtiments communaux

Un bungalow réservé aux agents municipaux qui s'occupent des services techniques a été installé et placé derrière le hangar communal.

### Voirie

Des panneaux en occitan ont été installés par le Conseil Départemental aux entrées du village. Les services voirie de la CCTGV ont mis en place des panneaux de signalisation, comme un nouveau « STOP » à Relance (arrêté pris en octobre 2015), une limitation en tonnage « 3,5t » et de vitesse « 70km/h » route de la Rivière (arrêté commun Nohic- Orgueil mai 2016). Aux Prats Rumats un panneau « traversée d'animaux sauvages » est en préparation et sera installé par la subdivision de Verdun.

La signalisation au sol de la voirie communale est terminée.

SITE INTERNET MUNICIPAL OFFICIEL : [www.orgueil.fr](http://www.orgueil.fr)



Retrouvez notre page FACEBOOK :  
<https://www.facebook.com/Commune-dOrgueil>

